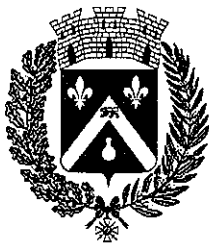


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2024



N° 91/2024

Le 29 novembre deux mil vingt-quatre à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Just en Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard Dubouil, Maire de Saint Just en Chaussée, dûment convoqués le 22 novembre 2024.

**PRESENTS** : M. Bernard Dubouil, Maire ; M. Patrick Convers, M. Christophe Choquet, Mme Martine Bourgoïn, M. Pascal Bourgeteau, Mme Catherine bonnet, Mme Yveline Desmedt, M. Matthias Matron, Adjoint ; Mme Colette Dollez, M. Bertrand Hamot, M. Thierry Manfredi , Mme Guylaine Fernandes, Mme Annie Trézel, M. Bruno Vasseur, Mme Catherine Delormel , M. Thierry Wims, Mme Michèle Coulon, M. Pascal Frazao, M. Stéphane Verhaaren, Mme Sandrine Mahutte, M. Vincent Berthelot, Mme Eléna-Camélia Ferté, M. Cédric Desmedt, M. Cyril ROUSSEAU formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : Mme Laurette Brunet par Mme Guylaine Fernandes, M. Dominique RAUZIER par Mme Yveline DESMEDT.

**ABSENTES EXCUSEES** : Mme Béatrice DELAMARRE, Mme Sarah FLAGOTHIER, Mme Marie-Charlotte VIGNE.

**Secrétaire de séance** : Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 24  
Nombre de suffrages exprimés : 26  
Votes Pour : 26  
Votes Contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET** : Tarifs de la Manifestation 'Novembre bleu'.

Le Conseil Municipal,  
Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de valider les tarifs appliqués lors de la manifestation de Novembre bleu *comme suit* : Ces tarifs restent en vigueur jusqu'à délibération contraire.

**Tarifs buvette :**

- \* eau : 0,50 €
- \* coca/jus d'orange : 1 €
- \* café/chocolat chaud : 1 €
- \* bière/cidre/kir breton : 2 €
- \* crêpe suce ou nutella : 1 €
- \* consigne gobelet novembre bleu : 1 €

Accusé de réception en préfecture  
060-216005744-20241129-91-2024-DE  
Date de télétransmission : 04/12/2024  
Date de réception préfecture : 04/12/2024

**Vente :**

- \* pin's - pendentif avec fermoir : 2 €
- \* ruban broche : 1 €

**Tarif de participation à la marche** : 5 €

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

Colette DOLLEZ  
Secrétaire de séance

Bernard DUBOUIL  
Maire de St Just en Chaussée